



Février 1914

Chronique du Sanctuaire

Décembre 1913.



DECEMBRE est un mois de fêtes chrétiennes. Il débute par la célébration de ce beau et si consolant mystère : *L'Immaculée Conception*.

Nul doute que nous aurions ici de nombreux pèlerins à cette époque privilégiée, si nous vivions sous un ciel plus clément et dans un pays où le froid ne s'amuserait pas à faire descendre bien bas le mercure de nos thermomètres.

Nous sommes donc seuls auprès de la Vierge du Rosaire et notre vieille chapelle, habituée à tant de démonstrations, s'est repliée sur elle-même, elle s'est réduite à un espace assez étroit pour être plus solitaire mais aussi plus pieuse.

Tous les jours cependant elle est visitée, par nos paroissiens et aussi par quelque pèlerin qui s'y glisse inconnu et qui, parfois

pendant de longues heures, exhale devant la Vierge le secret de son coeur et de ses intentions.

La congrégation des *Enfants de Marie*, placée sous la tutelle de l'*Immaculée Conception*, tient dans le sanctuaire ses réunions mensuelles, comme les autres associations de la paroisse. Mais en décembre 1913 ces réunions ont eu un cachet un peu plus solennel par l'agrégation d'une *quarantaine* de nouveaux membres.

Pour nous, gardiens du Sanctuaire et *Oblats de Marie Immaculée*, ces premières semaines de Décembre sont jours de joie plus intime, de souvenirs plus joyeux et de dévotion plus intense.

Nos lecteurs le comprendront s'ils veulent bien nous permettre d'en rappeler les causes dans ces quelques pages de "chronique."

Remontons pour cela à Décembre 1825—février 1826.

La Congrégation qui s'appelle aujourd'hui : la Congrégation des *Oblats de Marie Immaculée*, n'avait pas encore, à cette époque, été baptisée de ce titre glorieux.

Commencée humblement, au soir du 25 Janvier 1816, par la réunion à Aix du P. de Mazonod et du P. Tempier, vouée aux oeuvres d'apostolat par la solennelle émission des voeux en octobre 1818 et 1819, cette société avait progressé lentement, comme toutes les oeuvres de Dieu, et ses membres réunis portaient le nom de *Missionnaires de Provence*.

Ce nom ne leur convenait plus en 1825, car ils avaient essaimé en dehors de la province qui avait ensoleillé leur berceau. Mais ce qui leur manquait, plus qu'un vocable expressif, c'était la reconnaissance canonique et officielle du Saint-Siège. Une congrégation religieuse n'est vraiment constituée comme telle que lorsqu'elle a été *approuvée* définitivement par le Saint-Père, et à l'occasion de cette demande d'approbation il avait été décidé que la compagnie prendrait nom de : *Oblats de St Charles*. La divine providence en a disposé autrement.

Avant d'*approuver* définitivement les *Règles et Constitutions* d'une Congrégation nouvelle, l'Église s'entoure de précautions minutieuses. C'est que la chose en vaut la peine : il s'agit en

effet de donner à une société une règle de vie qui soit en même temps un moyen de sainteté et de perfection.

Aujourd'hui la législation canonique ne permet l'approbation définitive d'une congrégation qu'après l'avoir fait passer d'ordinaire par *trois* autres degrés intermédiaires.

1o L'institut nouveau obtient d'abord un *Décret de Louange*, lorsqu'un temps assez long s'est écoulé depuis sa fondation, qu'il a atteint une diffusion assez considérable, qu'il produit des fruits abondants et qu'il a obtenu des lettres de recommandation des Ordinaires des Diocèses où il a des maisons.

2o Après quelques années, l'institut nouveau, qui a un nombre notable de maisons, et de sujets dans chacune d'elles pour y observer les pratiques religieuses et la vie de communauté, cet institut peut se présenter à Rome et obtenir un *Décret d'Approbation de l'Institut*.

3o Après un intervalle de quelques autres années, la congrégation naissante se présentant de nouveau devant le Saint-Siège, peut en obtenir l'*Approbation des Constitutions AD EXPERIMENTUM* c'est-à-dire à titre d'*essai*.

4o Enfin, après un délai plus ou moins long, la congrégation nouvelle reçoit son *approbation définitive*.

* * *

Nous avons rappelé ces détails, un peu secs, du Droit canonique non seulement pour faire connaître la prudence de l'Eglise, mais aussi pour mieux faire comprendre une des causes de la joie que nous mettons à célébrer la grande fête de l'*Immaculée Conception*.

Le Fondateur des Oblats, parti pour Rome à la fin de 1825, change d'abord le nom d'Oblats de St Charles en celui d'*Oblats de Marie Immaculée* ; titre qu'il présente au Saint-Siège et celui-ci l'accepte et l'approuve.

Mais ce dont nous avons surtout souvenance et reconnaissance c'est que le Père de Mazenod a obtenu, dans ce seul voyage, l'*approbation définitive* des Constitutions de son Institut.

Le Pontife alors régnant était le Pape Léon XII : celui dont Lamennais a pu dire :

“Admirez la dispensation de cette haute Providence qui conduit le monde et veille sur l’Eglise de Jésus-Christ. Des hommes s’émeuvent, se rassemblent pour ébranler le trône du prince des apôtres, pour soustraire à sa puissance les peuples égarés, et sur ce trône elle fait asseoir un pontife dont les vertus et la sagesse profonde rappellent la vertu et la sagesse de Léon Le Grand. Egalement distingué, et par l’inébranlable fermeté de caractère, et par cette douceur persuasive et attirante qui rend presque inutile la fermeté ; qui, à la piété du prêtre et à la science de Dieu, unit la connaissance de l’état du siècle et le génie du gouvernement ; pontife enfin, tel qu’il le fallait pour ranimer la foi et pour relever l’espérance, et qui semble, en ces tristes temps, avoir été donné aux chrétiens comme une preuve vivante de l’immuable fidélité des promesses.”

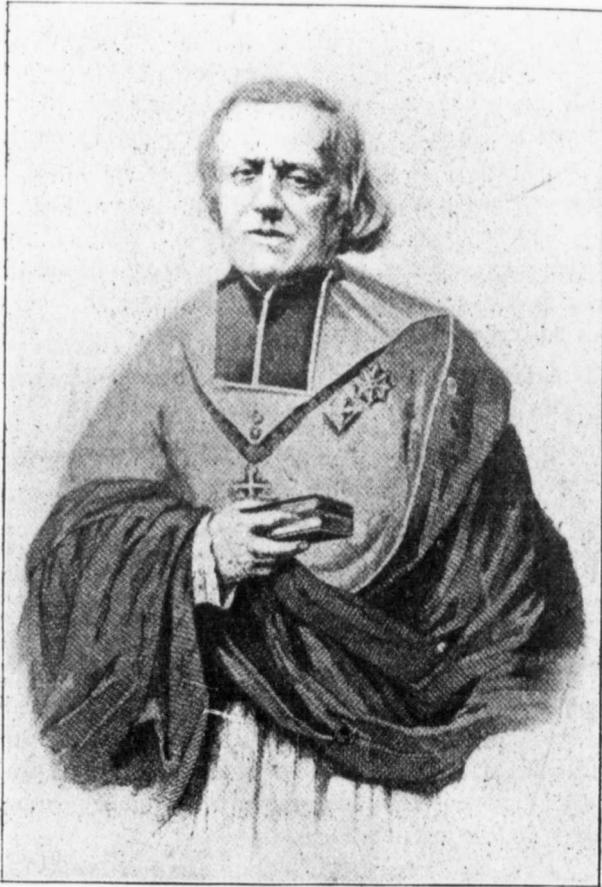
C’est devant ce Pontife que se présente le Fondateur de notre Congrégation, en Décembre 1825. Mais qu’elle n’est pas, nous pourrions dire sa stupeur, lorsqu’on lui fait entendre que les constitutions qu’il apporte seront *louées* mais non pas approuvées.

Ainsi il faudrait passer par la longue filière de la louange, de l’approbation de l’Institut, de l’approbation, à l’essai, des constitutions, et attendre la lointaine échéance de l’approbation définitive.

Le merveilleux de cette histoire c’est le changement qui s’opère dans l’esprit du Souverain Pontife et de son intervention *personnelle* en faveur des Oblats et nous savons tous par coeur ces mémorables paroles du Saint-Père à l’archiprêtre Adinolphi ; en notre faveur.

“Je veux les favoriser. Choisissez un cardinal parmi les plus doux de la congrégation, pour qu’il soit le *ponent* de cette cause. Allez chez lui de ma part, et dites-lui que mon intention est qu’on ne *loue* pas seulement les règles, mais qu’on les *approuve*.”

C’était au commencement de Janvier 1826 ; un mois et demi plus tard, le 15 février 1826, l’*approbation* était décidée par les



Mgr. Charles Joseph Eugène DeMazenod.

cardinaux et le 17 FEVRIER 1826, le Pape Léon XII, apposa sa signature à cette décision.

Ce jour est comme l'anniversaire de notre baptême. Le 17 février les Oblats célèbrent leur *nom* : un indult leur permet de commémorer, sous le rite de 2ème classe, le grand mystère de l'*Immaculée Conception* ; dès ce jour du 17 février 1826 ils furent officiellement appelés les *Oblats de Marie Immaculée*.

Le 17 février les Oblats célèbrent leur *patronne*. Vingt-huit ans avant la définition solennelle de ce dogme, ils reçoivent le mandat de le prêcher, de convertir les âmes par l'intercession de *Marie Immaculée*, et de faire connaître au monde ce gracieux et glorieux privilège de l'*Immaculée Conception*.

Mieux encore que les fils de la *femme forte* ils ont droit de se lever devant leur Mère et, de toute l'ardeur d'un coeur de fils, de lui adresser l'éloge de l'Écriture ;

"Mère, beaucoup d'autres femmes ont amassé des richesses ; vous, vous les avez toutes surpassées."

Puissent ces fils, destinés à faire l'éloge de leur Mère *Immaculée*, devenir de plus en plus nombreux !!!

* * *

Décembre, mois de l'*Immaculée Conception*, est aussi le dernier mois de l'année, le mois des comptes et du bilan à établir. Dans cette addition des *mérites* et des *démérites*, des âmes qui ont travaillé dans toute sincérité et loyauté peuvent se laisser prendre à une pensée de découragement à voir le peu de succès apparent de leur apostolat.

Les *Annales de N. D. de Pontmain* consoleront ces âmes par cette belle poésie que nous leur empruntons :

*J'ai remué la terre et répandu le grain !
La côte demeure stérile ;
Et je marche, courbant mon front lourd de chagrin :
Je suis un semeur inutile !*

*Mais ce sol dur et froid qui résiste au labour,
Ce clos au vigneron hostile,
Arrosés par des pleurs, peut-être quelque jour
Seront une terre fertile.*

*Ah ! si par le tourment des membres ou des nerfs
Où notre effort se paralyse,
Si, par ces maux ardents pour les hommes offerts
Notre effort mieux se réalise.*

*Si, pour nourrir le cep et gonfler le sarment,
Seigneur, Votre vigne réclame
L'angoisse et la douleur de notre coeur aimant,
La sève amère de notre âme.*

*Si, pour que le blé lève et que ses brins ténus
Ondulent sous la chaude brise
Et portent des épis jaunissants et grenus,
Il faut que nôtre âme se brise...*

*Voici ma chair débile et mon coeur palpitant :
Faites couler la source obscure...
D'autres yeux souriront au raisin éclatant,
D'autres verront la moisson mûre.*

*Qu'importe au serviteur, Maître, le poids du jour,
Ou les longues nuits de torture,
Puisque votre clémence accueille tour à tour
Ce qu'il fait et ce qu'il endure !*

*Qu'importe qu'on l'oublie ainsi qu'un grain semé,
Qu'importe qu'il meure ou qu'il vive,
Pourvu, Maître divin, que vous soyez aimé,
Pourvu que Votre Règne arrive !...*

La poésie qui précède est la réponse à cette universelle question :

“Pourquoi la Sainte Vierge du Cap ne m'exauce-t-elle pas ? pourquoi me laisse-t-elle *souffrir* ?.....”

Pourvu, Maître divin, que vous soyez *aimé*....

* * *

Décembre, fin d'année, est aussi un mois d'espérance : il nous fait regarder l'*avenir*.

En 1914, entr'autres choses, nous commencerons à installer nos Stations du Chemin de la Croix. Les lecteurs qui nous suivent ont pu voir dans nos pages, que les dons pour cette oeuvre ont atteint une somme très respectable.

En décembre, un nouveau bienfaiteur s'est réservé de payer les frais de la 12^{ème} Station : Jésus meurt sur la Croix....

Cette Station sera une des plus visibles ; elle se dressera au sommet de notre Calvaire, d'où l'on pourra voir le Christ, les bras étendus sur son gibet, appeler à Lui toutes les âmes et tous les pèlerins des deux rives du fleuve.

Avec le saint Sépulcre, cette station terminera le trajet de la *Voie Douloureuse* si visible sur la côte du Cap, et imitation lointaine de celle de Jérusalem.

A cette occasion, pour le plus grand bénéfice des pèlerins, on nous permettra de reproduire une page de notre amie : *La Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte*, sur la première partie du parcours de cette voie de douleurs :

Le trajet parcouru par le divin Rédempteur durant sa Passion, de Gethsémani au Calvaire, comprend deux parties bien distinctes : la Voie de la Captivité et la Voie Douloureuse.

LA VOIE DE LA CAPTIVITE commence à la grotte de l'Agonie, au jardin des Oliviers, où Notre-Seigneur est trahi et livré à ses ennemis ; elle se continue à travers la vallée de Josaphat, traverse le torrent de Cédron, remonte les pentes méridionales de la Ville Sainte, pour aboutir au mont Sion où se trouvaient les palais d'Anne et de Caïphe. De là, à travers les rues de Jérusalem, elle se poursuit jusqu'à l'extrémité septentrionale de la ville, à la forteresse Antonia, résidence des gouverneurs romains.

LA VOIE DOULOUREUSE commence à ce même Prétoire où Notre Seigneur fut condamné à mort, et, traversant Jérusalem de l'Est à l'Ouest, elle aboutit au Calvaire et au Saint Sépulcre.

Suivre sur ce chemin Notre-Seigneur portant sa croix ; Le suivre, à travers les rues de la Cité sainte, à la trace sanglante de ses pas ; c'est un bonheur que ceux-là seuls peuvent apprécier qui l'ont une fois goûté. La Rédaction de la *"Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte"* serait heureuse de faire partager ce bonheur à ses lecteurs dans la mesure du possible. Dans ce but, durant cette nouvelle année, elle mettra chaque mois sous leurs yeux, la reproduction d'une des stations du Chemin de la Croix. Quelques explications, simples et sans prétention, accompagneront ces gravures. Puisse-elles inspirer à tous ceux qui en prendront connaissance un plus ardent amour pour le Chemin de la Croix, un zèle plus grand pour le pratiquer.

Tous les Vendredis de l'année, à trois heures précises, un groupe de franciscains, ayant à leur tête le Vicaire Custodial de Terre Sainte, sort du grand couvent de Jérusalem. Ils vont présider l'exercice du Chemin de la Croix qui se fait publiquement à travers les rues, sous les yeux des musulmans, et, à l'occasion des grands pèlerinages, avec la protection de la police et de l'armée turques !

Joignons-nous à ce cortège qui se dirige vers l'extrémité Nord-Est de la Ville, vers l'emplacement de la forteresse Antonia, et du Prétoire de Pilate. Longtemps les gouverneurs de Jérusalem ont continué à résider dans ces lieux ; aujourd'hui, on y voit une caserne turque. En temps ordinaire, l'accès en est interdit au public ; mais le Vendredi, les chrétiens peuvent y entrer pour faire la première station du Chemin de la Croix.

A l'arrivée des franciscains, les soldats turcs laissent libre la cour de la caserne ; et les pèlerins viennent se ranger autour des enfants de saint François.

C'est donc ici que notre divin Rédempteur a été condamné au supplice de la Croix. Cette condamnation avait été précédée de la flagellation, du couronnement d'épines, de la scène de l'Ecce Homo. Tous ces souvenirs ont été comme gravés dans la pierre aux environs de cette caserne turque construite sur l'emplacement du Prétoire.

Ici même, Notre Seigneur fut interrogé par Pilate et condamné à mort. En ces lieux sacrés, les premiers chrétiens avaient élevé une grande basilique, dédiée à Sainte Sophie ; les Perses la renversèrent de fond en comble, en 614.

A l'intérieur de cette caserne, non loin de la porte d'entrée, on peut voir encore aujourd'hui une petite chapelle. Elle fut construite en souvenir du Couronnement d'épines. Les musulmans s'en sont emparé et y ont placé les restes d'un SAINT (? !) mahométan, de manière à en interdire l'entrée aux chrétiens. De l'autre côté de la rue, en face de la caserne turque, s'élève le couvent franciscain de la Flagellation. La cour d'entrée renferme deux chapelles : à gauche en entrant, celle de la Condamnation à mort et de l'Imposition de la Croix ; nous en parlerons. A droite, la chapelle de la Flagellation, élevée à l'endroit où, d'après la tradition, Notre Seigneur eut à subir le cruel supplice du fouet et des verges. Ce sanctuaire modeste eut beaucoup à souffrir du fanatisme musulman qui le convertit en écurie. La patience et les efforts des Franciscains réussirent cependant, vers 1838, à racheter ce sanctuaire. Tous les ans, on y célèbre solennellement les deux fêtes du Sang très précieux de Notre Seigneur.

La colonne de la flagellation n'est pas vénérée ici ; elle est renfermée dans la basilique du saint Séplucre, dans la chapelle franciscaine de l'Apparition de Notre Seigneur à sa sainte Mère.

Tous les ans, le Mercredi de la Semaine Sainte, elle est exposée à la vénération des fidèles.

ABOUNA FRANCIS.

* * *

Décembre a aussi été pour nous un mois de *deuil*.

La veille de Noël mourait à *Ste Angèle de Laval* un digne prêtre, attaché de tout son coeur à la dévotion et aux oeuvres de *Notre Dame du Cap* : Monsieur *Médard Sicard de Carufel*.

Nous recommandons aux prières de tous nos lecteurs l'âme de ce prêtre, si généreux pour nous et qui nous a donné si souvent des preuves évidentes de son attachement à la dévotion du Rosaire au Cap de la Madeleine. Depuis de longues années, il amenait ici bien fidèlement les paroissiens de *Ste Angèle* et il suffisait de le voir prier pour deviner quelque chose de l'ardeur de ce coeur caché dans un corps fr|le et longtemps maladif.

Sa Grandeur, Mgr de Nicolet a rendu un dernier hommage à sa vertu en l'appelant le *serviteur bon et fidèle*.

Le Rév. Père Supérieur, parti pour assister à ses funérailles, n'a pu traverser à cause du danger de la traverse, mais nous garderons son souvenir et longtemps nous ferons *mémoire* de lui dans nos prières.

* * *

La dernière nouvelle de Décembre c'est l'annonce de notre **PRIME POUR 1914**.

Depuis longtemps on nous demande une *notice sur le Cap de la Madeleine*.

Cette petite brochure est *sous presse* : dans le cours de l'année elle sera adressée à quiconque payera son abonnement.

Chers abonnés, veuillez attendre un *petit brin* et vous recevrez cette prime, intéressante brochure écrite d'une plume alerte et avec un coeur tout dévoué à *Notre Dame du Cap*.

Que Celle-ci vous rende heureux en 1914.....

COQUILLES A CORRIGER.

Les abonnés qui conservent la collection de nos *Annales* sont priés de corriger les coquilles qui ont passé inaperçues sur la couverture, depuis Octobre 1913 :

Voici ce qui devrait s'y trouver !

<i>OCTOBRE</i>	<i>Vol :</i>	12	<i>No.</i>	6
<i>NOVEMBRE</i>	"	12	"	7
<i>DECEMBRE</i>	"	12	"	8
<i>JANVIER 1914</i>	"	12	"	9



Bernadette Soubirous



Un Précieux Souvenir.

du

8 Décembre 1902

—
Lettre Pastorale de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières.
—

Nos Très Chers Frères,

Depuis longtemps, Nous voulions porter officiellement à votre connaissance le changement important qui s'est opéré, au mois de mai dernier, dans la direction de la paroisse privilégiée du Cap-de-la-Madeleine... La maladie Nous ayant obligé à quelque temps de repos, Nous avons dû remettre à plus tard ce consolant devoir. Aujourd'hui, grâces en soient rendues au Tout-Puissant et à la Reine du Rosaire, Notre santé s'est refaite sensiblement, et Nous Nous sentons animé d'un nouveau courage pour travailler au bien de la Religion et au salut de vos âmes.

En reprenant le travail, Nous désirons une fois de plus activer votre foi, et ranimer votre confiance en Notre-Dame du St-Rosaire.

I

Comme Nous aimons à porter Nos regards et Notre coeur vers ce petit sanctuaire, qui, depuis deux cent ans, est sous la protection spéciale de la Vierge du Rosaire ! Vous aussi, N.

T. C. F., vous aimez à venir offrir vos hommages et votre vénération à notre Mère du Ciel dans ce lieu béni, qui est l'objet particulier de son affection et le témoin constant des faveurs qu'elle déverse sur ses enfants.

Depuis trente ans surtout, la Ste-Vierge donne rendez-vous au Cap-de-la-Madeleine, aux pauvres, aux infirmes, aux malades, aux infortunés, et tous retournent consolés, fortifiés ou guéris.

Grâce au dévouement apostolique d'un pasteur zélé, la dévotion au Saint-Rosaire, quelque peu languissante avant cette époque, devint bientôt en honneur dans la paroisse. Qui pourrait dire les faveurs signalées obtenues par la puissance de la bonne Vierge du Cap ? La nouvelle de tous les prodiges accomplis en cet endroit réveilla dans tout le diocèse la dévotion à Marie. On accourait de partout à l'antique chapelle dont la pauvreté et l'humble apparence contrastent si éloquemment avec la richesse et l'éclat des bienfaits obtenus. Aujourd'hui les fidèles de toutes les parties du pays et même des États-Unis, sentent comme un besoin de venir un instant se reposer auprès de l'autel de Marie dans ce vénéré sanctuaire. Toutes les voix et tous les coeurs célèbrent la générosité de notre bonne Mère : chaque année 30 à 40,000 pèlerins s'en retournent en chantant l'hymne de la reconnaissance et du bonheur : "Magnificat anima mea Dominum."

Quel beau spectacle, N. T. C. F., et comment ne pas croire à la stabilité de cette oeuvre admirable ! N'est-il pas évident que la Ste-Vierge a choisi le Cap pour un lieu de pèlerinages proprement dit ? ce petit coin de terre est vraiment la porte du ciel, "vere non est hic aliud nisi domus Dei et porta coeli."

Le Rév. M. Eug. Duguay, qui hérita des vertus de son prédécesseur, le Très Rév. M. Luc Désilets, se dévoua avec un zèle, que Nous avons eu occasion de louer, à l'oeuvre des pèlerinages. Mais le bon pasteur ne pouvait suffire à tant de fatigues et de travaux. Il fut heureusement secondé dans ses efforts, comme, du reste, l'avait été son distingué prédécesseur par un envoyé du bon Dieu, l'humble Père Frédéric, gardien du Commissariat de Terre-Sainte. Le bon Père, témoin convaincu de la foi des populations et des faveurs de Marie, se fit généreu-

sement le coopérateur et l'aide du Curé de la paroisse dans le soin de la confrérie du Rosaire, la desserte du sanctuaire et la réception des pèlerinages. L'ascendant que lui donnait sa vertu éprouvée, Nous permet même de lui attribuer une large part du succès obtenu jusqu'aujourd'hui.

Notre vénéré prédécesseur, Mgr Laflèche, encouragea en plusieurs circonstances, par des actes de son autorité épiscopale, les promoteurs de cette oeuvre et les fidèles qui accouraient plus nombreux chaque année, aux pieds de la Vierge du Cap. Cependant avant de reconnaître le sanctuaire comme un lieu de pèlerinages, il fallait agir avec la prudence que l'Eglise recommande en pareille occurrence. Nous avons, dans un Mandement, promulgué en mil neuf cent, adopté certaines dispositions provisoires, afin de prolonger quelque temps encore la période d'épreuves de cette oeuvre naissante. Aujourd'hui, Nous reconnaissons que la Providence veut que la Reine du Ciel reçoive dans la petite église du Cap les hommages particuliers de ses dévôts serviteurs. Nous reconnaissons que ce n'est pas une oeuvre qui soit menacée de disparaître avec le talent ou le zèle individuel ; elle a eu ses difficultés et ses obstacles, elle n'a fait que s'accroître et progresser, elle durera.

II

Cédant à cette conviction, Nous avons cru correspondre aux desseins de la Providence en appelant à la desserte de la paroisse des religieux, qui seraient en même temps les gardiens du précieux sanctuaire, lequel recevrait ainsi une organisation définitive. A Notre appel sont accourus les Oblats de Marie Immaculée. Rien de plus convenable que les vrais fils de Marie soient chargés spécialement des intérêts de leur Mère. Aussi Nous sommes heureux d'avoir à Nos côtés ces bons Pères, dont le mérite Nous est connu, et qui par un travail sans éclat ont rendu et rendent encore à la Religion les plus grands services.

La garde de plusieurs sanctuaires renommés par toute l'Europe a été confiée aux Oblats de Marie Immaculée. Chaque année, ils reçoivent à la Basilique du Sacré-Coeur de Montmartre, l'église du Voeu National de la France, à la Basilique de

N.-D. de Pontmain, à celle de Notre-Dame de la Garde et ailleurs, des milliers de pèlerins, dont ils raniment la confiance et soutiennent la dévotion. Vous avez eu déjà, N. T. C. F., l'avantage d'écouter leur prédication et de recevoir leurs conseils ; ils ont souvent dans vos paroisses, par des retraites et des missions, répandu avec fruit et succès la bonne semence de la vérité. Ils ont pour devoir particulier de veiller aux intérêts des pauvres et de leur prêcher les vérités du salut ! "Évangélizare pauperibus misit me."

Fidèles à leur belle devise, ces bons Pères s'appliquent surtout à comprendre les besoins des classes populaires, à soulager leurs misères, et à faire régner dans les âmes fidèles la paix et le bonheur. Nous reconnaissons ces vaillants travailleurs à cet esprit d'humilité qui les distingue, et à leur profonde abnégation. Missionnaires avant tout, ils ont largement contribué à l'extension du règne de J.-C. chez les nations barbares. L'Église du Nord-Ouest particulièrement conserve avec honneur les noms des Rév. Pères Oblats à toutes les pages de son histoire, et vénère ces hommes généreux comme les pionniers de la foi et de la civilisation dans ces lointains climats.

Nous avons donc raison d'espérer pour l'aventur les plus heureux résultats et le petit sanctuaire du Cap, fécondé par le travail et par les mérites de ses nouveaux occupants, aura un nouveau titre à notre estime et à notre vénération.

Au reste, il est depuis longtemps enrichi par le Souverain Pontife, des faveurs spirituelles les plus signatées. Nous même, dans notre voyage "ad limina," il y a trois ans, Nous avons obtenu pour les pèlerins du Cap des indulgences bien précieuses.

III

Tout nous convie, N. T. C. F., à ce lieu de prière, où l'âme trouve de si douces réjouissances. Là, nous apprendrons à mieux aimer notre Mère, à l'honorer par la récitation du chapelet, qui est entre nos mains une arme d'une si grande puissance, et à nous former fidèlement à l'imitation de ses vertus.

Nous nous plaisons à constater le zèle de vos pasteurs à vous conduire de temps en temps vers ce sanctuaire de prédilection,

et nous ne saurions trop louer la fidélité avec laquelle vous correspondez à cet esprit de foi, qui vous inspire de faire souvent ces pieux voyages si profitables à votre dévotion.

Qu'il serait à souhaiter que le pèlerinage fût dans chaque paroisse le complément nécessaire des importants devoirs à remplir annuellement ! Quelle abondance de bien pourrait être espérée de cette piété, pour le Pasteur et pour le troupeau fidèle !

Soyons-en bien convaincus, N. T. C. F., Marie sera la gardienne de nos personnes, de nos demeures, de nos champs, de nos paroisses, du diocèse tout entier. Elle guérira nos malades, nos infirmes, elle donnera force et courage aux âmes craintives, elle remettra sur le chemin du devoir ceux qui s'en sont écartés, à tous elle donnera un plus grand souci des choses qui regardent le salut.

Nous vous recommandons aussi avec bonheur la lecture de ces intéressantes Annales publiées au Cap par les Révds. Pères Oblats. Chaque mois, cette revue, irréprochable sous le rapport du style et de la rédaction, comme sous celui de la doctrine, nous fait connaître les faveurs obtenues, nous donne le compte-rendu des pèlerinages, et renferme une grande variété de matières utiles pour votre édification et pour votre instruction.

En devenant les abonnés réguliers des Annates, vous contribuerez au développement de cette oeuvre, qui bientôt, Nous en avons la ferme confiance, sera pour le pays tout entier une gloire et un bonheur. Nous ne croyons pas qu'il y ait témérité de notre part, même à espérer qu'un jour notre peuple entier viendra rendre ses hommages à notre divine Protectrice, dans le sanctuaire national du St-Rosaire. Nous confions, du reste, à Marie elle-même le soin d'assurer, par des faveurs toujours croissantes, le procès et le plein épanouissement de l'oeuvre, pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Sera Notre présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de la messe paroissiale, le premier dimanche après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, en Notre Palais Episcopal, sous

Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Chancelier, le huit de décembre mil neuf cent deux, fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge.

F. X. EVEQUE DES TROIS-RIVIERES,

Par Monseigneur

UBALD MARCHAND, Ptre,

Chancelier.

Nous ne cessons de nous tourmenter, nous faisons tant de choses pour mourir plus tard. Songeons bien plutôt à entreprendre quelque chose de considérable pour ne mourir jamais.—S. Aug.



Mgr Cloutier.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

B

LA MÈRE DES HOMMES

8.—*Les convenances de la maternité spirituelle.*

Envisagée du côté du *Père* et du *Fils*, la maternité spirituelle de Marie offre d'admirables *convenances*.

Elle en a d'aussi belles et d'aussi rassurantes si on la considère du côté du *St Esprit*.

Mais avant d'en donner les preuves, nous pensons édifier les lecteurs de nos Annales en rappelant quelques unes des fortes pensées de St Paul sur le Saint-Esprit.

Les savants verront que nous nous sommes plus particulièrement servi du volume de P. Prat, S. J. : la théologie de St Paul.

* * *

Le grand apôtre se plaît à rappeler que l'Esprit-Saint est *l'âme* de l'Eglise.

L'âme ennoblit le corps par sa présence.

Elle le vivifie par son contact :

Elle le meut par son activité.

Ainsi, proportions gardées, de l'Esprit-Saint relativement au corps mystique de Jésus-Christ.

Il est l'hôte divin de l'Eglise et de chacun des fidèles.

Il est moteur et agent unique dans l'ordre surnaturel.

Il est don aussi, don commun du Fils et du Père, et il se donne lui-même comme le plus précieux de ses dons.

L'Hôte divin. Ne serait-il pas bon de rappeler souvent à beaucoup de chrétiens que le Saint-Esprit habite en nous comme dans son temple.

St Paul se plaît à le redire en des textes très nombreux et remplis d'enseignements pratiques.

"L'Esprit de Dieu habite en vous.—Votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous.—Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts vivifiera vos corps mortels à cause de son Esprit qui habite en vous."

Et sur ces textes si consolants, St Augustin fait de judicieuses remarques :

"... ce qui est plus surprenant, c'est que Dieu, quoique tout entier partout, *n'habite* cependant pas dans tous les hommes. En effet, ce n'est pas à tous que peuvent s'appliquer les paroles de l'Apôtre : "*Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que le Saint-Esprit habite en vous,*" car il dit de quelques uns : "*Celui qui n'a pas l'Esprit du Christ ne lui appartient pas.*" Or, qui oserait penser, à moins d'ignorer complètement l'inséparabilité des personnes divines, que le Père ou le Fils puissent habiter où le Saint-Esprit n'habite pas, et que le Saint-Esprit habite quelque part sans le Père et le Fils. Il faut donc avouer que Dieu est partout par la présence de sa divinité, mais non par une grâce d'*habitation.*"

"Dieu donc qui est partout, *n'habite* pas dans tous les hommes ; et il *n'habite* pas non plus au même degré dans ceux où il établit sa demeure. N'est-ce pas en effet pour cela qu'Elysée demanda le double esprit qui était dans Elie ? Et d'où vient que parmi les saints, les uns le sont plus que les autres, sinon parce que Dieu *habite* plus pleinement en eux ?"

"... ceux à qui Dieu est présent ont beau être moins capables de le recevoir, il n'en est pas pour cela moindre lui-même. Et de même qu'il n'est pas absent de ceux en qui il *n'habite* pas, et qu'il est même tout entier en eux, quoiqu'ils ne le possèdent pas : ainsi il est présent tout entier dans ceux en qui il habite, bien qu'ils ne le saisissent pas totalement.

“... Tout en demeurant éternellement immuable en lui-même, il peut être présent tout entier à toutes choses, et tout entier à chacune, quoique ceux en qui il *habite* et dont il s'est fait, par sa bonté et sa grâce, un temple très cher, le possèdent les uns plus, les autres moins, selon leur diverse capacité.”

Et Saint Augustin finit sa lettre à Dardanus par ces paroles qui résument sa pensée :

“Dieu donc présent partout et tout entier partout, *n'habite* cependant pas partout, mais seulement dans ceux qui forment son temple et sur lesquels il répand les trésors de sa grâce et de sa miséricordieuse bonté. Et ceux en qui il *habite*, le possèdent à des degrés divers, les uns plus, les autres moins.”

* * *

Sans donner encore toutes les parties de notre preuve, disons cependant tout de suite que cet Esprit, c'est "l'Esprit du Christ," en qui il *habite* dans sa plénitude et qui de là se répand en nous, les membres de son corps.

Le Christ parfait est donc le temple dont l'Esprit-Saint est l'hôte divin.

Marie est la mère du Christ en qui *habite* l'Esprit-Saint : il est vraiment de toute convenance qu'elle soit aussi notre mère...





La Marchande de Cierges.

Je connais une brave femme qui passe toute sa journée à l'église. C'est une marchande de cierges. Souvent je me suis demandée, en la voyant du matin au soir rouler pieusement les grains de son chapelet entre ses doigts, comme elle pouvait se livrer ainsi sans arrêt à l'oraison, les grands contemplatifs et les maîtres de la vie spirituelle n'arrivant qu'après des efforts persévérants à cette perpétuelle union de l'âme avec Dieu.

Et la pensée m'est venue d'interviewer cette bonne femme pour lui arracher son secret.

—Ah! vous voulez savoir, me dit-elle, ce que je dis au Bon Dieu et comment j'arrive à passer ma journée dans sa maison, sans avoir une seule minute de lassitude en sa compagnie? C'est bien simple. Je n'ai pas besoin de gros livres, allez, pour faire mon oraison. Je n'ai qu'à regarder autour de moi. A chaque instant, le spectacle change, et le mouvement de mon église suffit à expliquer la continuité de ma prière en me fournissant à chaque heure de la journée un nouveau sujet d'oraison.

—Comment! les allées et venues de tous ceux qui entrent ou qui sortent de l'église, le cortège brillant d'une noce, la longue file des parents et des amis d'un mort qui escortent ses dépouilles, tout cela vous fournit matière à oraison? Il me semble, au contraire, que ces scènes tour à tour tristes ou joyeuses sont autant d'occasions qui vous sont offertes de vous détourner de vos pieuses méditations.

—On voit bien, Monsieur, que vous ne savez pas regarder comme moi tout ce qui se passe dans une église. Vous avez été au collège et vous êtes savant. Mais il y a des choses

que l'on n'apprend pas dans les livres, et, tout en vendant mes cierges, j'ai acquis des connaissances que vous ne possédez peut-être pas. A mon petit poste d'observation, on s'instruit mieux que dans les grandes écoles. On y acquiert, à peu de frais, le sens vrai de la vie et de l'humanité.

Lorsque les grandes orgues font retentir leurs accents mélodieux et que les cloches jettent dans les airs leurs vibrants carillons de Pâques, les jours de grande foule, l'église avec ses pompes magnifiques vous apparaît dans toute sa splendeur et toute sa beauté. Mais ce n'est pas, peut-être, le moment où l'alliance entre Jésus et les misères de l'humanité y est la plus étroite et la plus intime.

Pour moi, l'heure de la prière silencieuse, celle du coeur à coeur de Jésus avec les hommes, c'est la messe de six heures et demie et la sainte communion qui la suit. Tous les jours, je contemple avec admiration un groupe de pauvres petites ouvrières qui, avant d'aller au travail, viennent pieusement demander au Bon Dieu, en prenant part au festin eucharistique, une provision d'énergie et de courage pour résister aux mille dangers de l'atelier et gagner honorablement leur vie. La messe entendue, ces jeunes filles entrent chez une crémière, boivent en hâte une tasse de café et prennent l'omnibus pour aller à leur besogne. Elles ne reviennent que très tard à leur domicile. Et je ne les revois que le lendemain. Il leur est impossible, même lorsque l'on prêche, pendant le Carême, aux exercices du soir, de faire autre chose que leur courte station matineuse au pied de l'autel. Plusieurs sont même obligées d'aller à l'atelier le dimanche. Je les connais toutes, et, dès qu'une d'entre elles manque pendant plusieurs jours à la messe de six heures et demie,.... je suis prise de tristesse et je pleure..... la chute d'un ange..... Mais, parfois, je me trompe, c'est la maladie qui a retenu au logis,—ou à l'hôpital—une de mes chères brebis de l'autel. Et soudain, je la vois revenir, alerte et joyeuse au milieu de ses compagnes.

Ah ! comme je prie en union avec cette petite phalange de coeurs purs !

Une de mes autres consolations, c'est la messe de neuf heures où les dames riches viennent en grand nombre. J'en connais

qui sont très charitables, et qui, lorsque la misère est extrême au logis d'une de mes petites ouvrières, m'aident par leurs dons généreux à soulager discrètement l'infortune de mes petits anges de la messe de six heures et demie.

Voilà le groupe qui forme le dessus du panier de la dévotion de mon église.

Mais, au-dessous de cette élite, il y a diverses catégories de croyants bien curieux à observer.

Certaines personnes n'apparaissent à l'église qu'aux grandes fêtes de l'année ; d'autres n'y viennent que le jour des Morts et le 1er Janvier. Il y en a qui font leurs pâques, et rien de plus. D'autres n'apparaissent qu'aux inhumations, aux mariages et aux baptêmes.

Puis, j'ai l'heure des vaincus de la vie. Tous les jours, entre midi et une heure, surtout en hiver, des hommes et des femmes en guenilles entrent à l'église, font une courte prière, s'assoient sur les bancs des nefs latérales et... s'endorment. Les agents de police les chassent des squares et des jardins publics où il n'est pas permis, même lorsque l'on a le ventre creux, de pousser un petit somme pour suppléer à l'absence du diner. Sans doute, parmi ces miséreux sordides, il y a quelques professionnels de la mendicité, des paresseux incurables et des repris de justice. Mais l'on y compte aussi de vrais pauvres, dignes de commisération et de pitié. Je signale ceux et celles qui me paraissent particulièrement recommandables à la charité de M. le Curé, qui me remet pour eux des bons de pain et des vêtements.

Parmi cette horde de mendiants, il y a de grandes et nobles âmes, et la prière fervente de plusieurs d'entre eux m'a souvent édifiée.

Un jour, une grande noce sortait de l'église. Le cortège était splendide. Un pauvre priait humblement derrière un pilier de la grande nef. Le marié lui jeta une pièce de monnaie. Et le pauvre, sans interrompre son oraison fervente, salua de la tête et demeura près d'une heure agenouillé. A sa sortie de l'église, je lui demandai pourquoi il avait prié si longtemps. " J'ai connu le bonheur et les joies de la famille, me répondit-il, et, il y a vingt ans, j'entrai, moi aussi, une jeune fille à mes côtés, dans une église richement parée comme celle-ci. Femme,

enfants, fortune, tout a disparu. J'ai demandé à Dieu que mes souffrances, résolument acceptées au pied du crucifix, vailent, en échange de leur obole, plus de vingt ans de bonheur à cet heureux couple, privilégié de la fortune."

La marchande de cierges me raconta une foule d'autres anecdotes de ce genre et conclut :

—Vous le voyez, Monsieur, c'est dans tout ce qui se passe autour de moi que, chaque jour, à l'église, je trouve le sujet de mon oraison perpétuelle. Je n'ai qu'à regarder les scènes qui se déroulent pour me recueillir et parler au Bon Dieu.

—Vous êtes une sainte, répliquai-je.

—Je voudrais bien que votre éloge fût vrai. Malheureusement, il n'en est rien. Je me dispute presque tous les jours avec le suisse et les maîtres de cérémonies qui me reprochent de salir les marches de l'autel en allumant mes petits cierges. Ah ! si vous saviez, mon bon monsieur, tout ce que représentent de résignation, de confiance en Dieu, d'abnégation et de sacrifices, ces petits cierges de deux sous qui brûlent au pied de l'autel et que j'allume à chaque instant de la journée ! Un petit cierge de deux sous, c'est la prière émue et suppliante de la pauvre mère de famille en détresse, le cri de reconnaissance d'un malade arraché à la mort, l'appel suprême d'un vaincu de la vie... que sais-je ! Seuls les anges du Bon Dieu pourraient dire l'angoisse, la douleur, l'espérance, la foi qu'il y a dans... mes petits cierges... !

Quels trésors de charité chez ces humbles et ces petits qui vont droit à Dieu et le servent en toute simplicité !

N'est-ce pas qu'il est bon de se rapprocher d'eux, et bien que cela ne soit pas la mode, d'interviewer... une marchande de cierges ?





L'Espoir Suprême.

J'errais... triste, courbé sous le poids de ma peine,
Vers le limpide azur n'osant lever les yeux.
Mon âme défaillait sur sa route incertaine :
Tout éveillait en elle un écho douloureux.

Elle connaît encor l'heure de la détresse :
L'Océan d'amertume avait gonflé ses flots.
J'allais... sans but, poursuivi par la sombre tristesse,
Et ma poitrine en feu comprimait des sanglots.

Le bonheur, ici-bas, est de courte durée !
Le rire du matin se change en pleurs le soir.
A peine est dans l'oubli la souffrance endurée,
Qu'on entrevoit déjà l'avenir sans espoir.

Nous sommes les bannis du Jardin des délices :
Notre front est marqué d'un stigmatte vengeur.
Le sol que nous foulons est souillé par les vices :
Nous sommes fils d'Adam, conçus dans le malheur.

J'errais... triste, courbé sous le poids de ma peine,
Vers le limpide azur n'osant lever les yeux.
Mon âme soupirait sur sa route incertaine,
Et tout rendait en elle un écho douloureux.

Tout-à-coup, une voix vient frapper mon oreille...
Quelle force inconnue avait donc cette voix ?...
Mon trouble disparaît, mon espoir se réveille,
Car j'entends clairement répéter par trois fois :

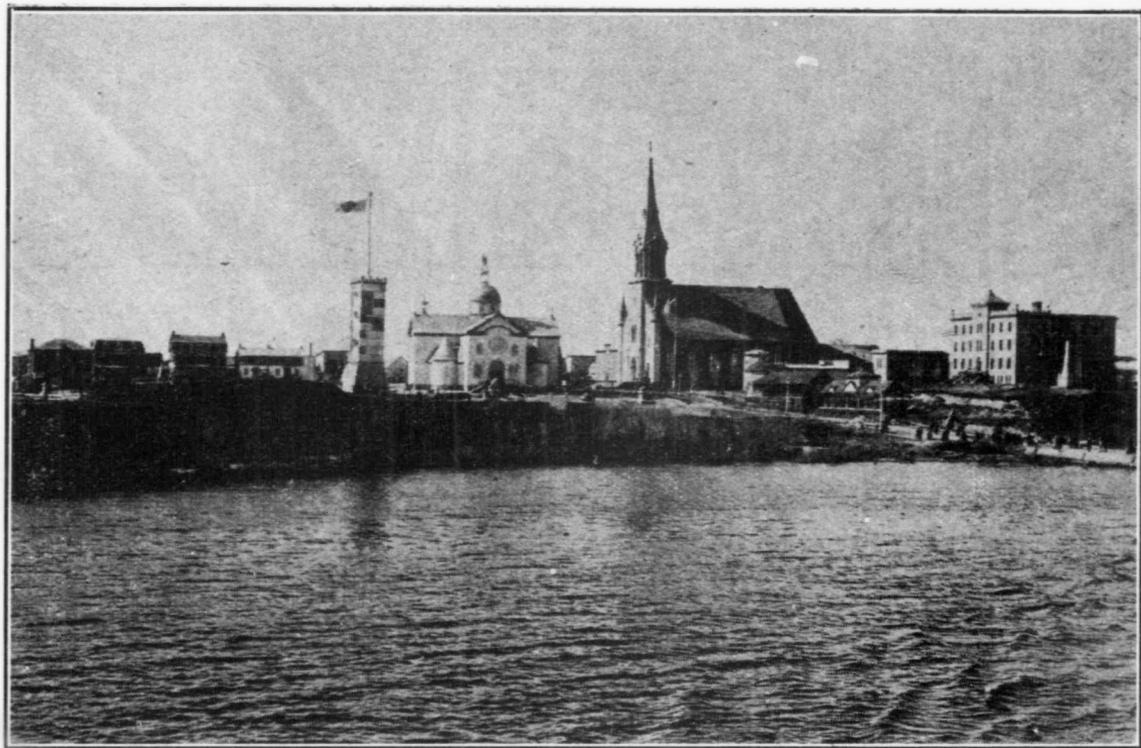
“Au sein de la douleur, jamais ne perds courage !
Quand tu devrais passer par l'épreuve du feu,
D'un bonheur infini tu possèdes le gage :
Lorsque Dieu récompense, Il récompense en Dieu”.

.....

Depuis, je me sens fort pour affronter l'orage.
Je ne promène plus ma tristesse en tout lieu...
Oui ! d'un bonheur sans fin nous possédons le gage :
Quand Jésus récompense, Il récompense en Dieu !

.....

L. HERMANT, O. M. I.



Le Chemin de la Croix, vu du fleuve.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Nous avons reçu, pendant le mois de Décembre, l'abonnement d'un très grand nombre de nos abonnés quelque peu en retard. Nous les remercions cordialement de cet envoi.

Mais nous les remercions tout particulièrement d'avoir ajouté, au montant de leur abonnement, une offrande pour le *Chemin de la Croix*.

C'est ce qui explique encore la longueur de la liste qui suit.

C'est aussi ce qui fait notre espoir ; car nous sommes assurés que leur exemple sera imité par beaucoup d'autres.

Rappelons de nouveau ce que nous avons dit déjà :

Ont été retenues :

La 4ème *Station*, représentant la rencontre de Jésus avec sa Mère.

La 6ème *Station*, représentant Ste Véronique essuyant la face de Jésus.

La 10ème *Station* qui représente Jésus dépouillé de ses vêtements.

La 12ème *Station* : Jésus meurt sur la Croix.

La 13ème *Station* : Jésus est remis dans les bras de sa Mère.

Voici maintenant la longue liste du dernier mois :

DU 25 NOVEMBRE AU 25 DECEMBRE 1913.

- Madame Adélarde Berthiaume : Ste Flore : 50cts.
- Dame A. Tremblay : Québec : \$2.00.
- Delle Eulalie Bisailon : Montréal : \$1.00.
- L. P. : Trois-Rivières : \$1.00.
- Dame Lord : Waterbury : 90cts.
- Anonymes : 50cts.
- Dame J. B. T. Dufour : Ste Germaine : 50cts.
- V. St Germain : Manchester : 40cts.
- Dame Georges Gélinas : Brockton : 50cts.
- Dame Anselme Dubois : Caledonia Springs : 50cts.
- Anonyme : Ste Hénédine : \$5.00.
- Henri J. Thibodeau : Lynn : \$1.30.
- Familles Belliveau : Ste Gertrude : 35cts.
- Dame W. Toussaint : St Claude : 50cts.
- Abonné : Rochu : 25cts.
- A. Baquet : Montréal : 25cts.
- Dame J. Paris : Hochelaga : 50cts.

Paroisse St Georges : Manchester : \$10.00.
Dame Is. Robert : Providence : 40cts.
Delphine Laliberté : Somersworth : \$4.70.
Alexandre Lapointe : Cap de la Madeleine : 50cts.
Delle Imelda Lachance : 25cts.
L. Douville : St Casimir : 25cts.
Dame Vve R. Gagnon : St Fabien : 25cts.
Abonnée : Ste Croix : \$1.00.
Enfants de Marie : Eglise St Pierre Montréal : \$127.50.
Abonnée : St Joseph : \$1.00.
Dame Ls. Z. Bouille : Deschambault : 50cts.
Abonné : Berthierville : 50cts.
 Dame U. Brunelle : Escanaba : \$1.00.
Abonnée : 50cts.
E. Laroche : St Agapit : 50cts.

TERRE ET CIEL.

Lorsque saint Bernard quittait avec ses frères et les seigneurs de sa suite son château de Fontaine pour entrer dans le cloître, il éleva entre ses bras le plus jeune fils de la famille, et, lui montrant le vaste étendue du domaine paternel, il lui dit : Voilà ce que nous t'abandonnons." A ces mots, le jeune Niward répondit : "Eh quoi ! vous me laissez la terre et prenez pour vous le ciel ! Le partage n'est point égal." Et malgré les pleurs de son père, malgré toutes les séductions de la fortune et de l'inexpérience, l'enfant fit ses adieux au toit natal pour se joindre aux compagnons de Bernard.



**Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé
aux ANNALES DU T. S. ROSAIRE.**

Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.

REVUE CANADIENNE : Sommaire de Décembre 1913.—Elie J. Auclair.—Mgr Bruchési.—Edouard Montpetit.—Le Père Louis Lalande, Louis Veillot.—E. Gouin : La cour juvénile de Montréal.—Luc Dupuis : Notre-Dame de Staoueli.—Jean Flahaut : Echos des sciences.—Thomas Chapais : A travers les faits et les oeuvres.

* * *

LA REPONSE : Sommaire de Décembre 1913.—E. Duplessy : Les deux morales : une pierre de touche.—P. Khorat : Au Maroc.—E. Duplessy : En lisant les journaux.—Ch. Grimaud : Tu as vaincu... abbé Moreux : L'origine de l'homme d'après la science et le foi.—L'invention de l'abbé Tauleigne.

Abonnement : 80 sous par année : chez Téqui : 82 Bonaparte ; Paris, VI, France.

* * *

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS : Gustave Zidler : Pour l'Ecole Ontarienne.—Henri d'Ales : Visions gaspésiennes.—A. Denault : L'action française en Amérique.—Et. Blanchard : Les annonces en France.—Variétés.

* * *

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES : Sommaires d'octobre, Novembre, Décembre.

Saint-Étienne de Beaumont : Biographies canadiennes.—Lettres inédites de l'abbé Gazelle.—Nos archives en Russie.—Le commandeur de Rasilly.—Chicoutimi, la Reine du Nord.

Le Bulletin continue ses recherches minutieuses sur tous les points qui intéressent l'histoire du Canada. Avec le numéro de Décembre se termine le XIXème volume de la série.

Abonnement à Lévis, chez Pierre-Georges Roy.

DEMONSTRATION SAISSANTE.

Un vieil instituteur chrétien voulant prémunir ses élèves contre les doctrines matérialistes, trop répandues aujourd'hui, tire de sa poche sa vieille montre d'argent, la place sur sa main et appelle les bambins.

—Elle fait tic-tac, dit le premier, et ainsi tous les autres.

Après ces préliminaires, le maître détache le mouvement de la boîte et, tenant chacun des objets dans chaque main, il leur dit :

—Lequel des deux est la montre ?

—C'est le tic-tac, répondirent-ils en l'indiquant du doigt.

—Eh bien, vous le voyez, la montre marche quand même, il lui manque son enveloppe : et il en est de même de l'âme quand elle est séparée du corps.

Cette explication fit rayonner tous les petits visages : les bambins avaient compris autant que possible l'immortalité de l'âme.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

St Charles de Bellechasse : Je viens aujourd'hui en pèlerinage au Cap de la Madeleine y apporter l'offrande que j'ai promise, en reconnaissance de la guérison que j'ai obtenue, je souffrais de calculs rénaux, de dépression nerveuse et d'attaques de rhumatismes. Les secours du médecin ne m'aidaient pas : je fus guéri après recours à Notre-Dame du Cap, en lui promettant un pèlerinage, une aumône et la publication dans les Annales.—Dominique Bertrand.—Escoumains : Off. 50cts pour remercier N. D. du Rosaire de guérison obtenue.—Trois-Rivières : Veuillez remercier N. D. du Cap de ce qu'elle a obtenu à ma fille la guérison de mal de nerfs.—Dame W. Lefebvre.—L'Assomption : Off. \$5.00 pour faveur obtenue.—Plessisville : Ci-inclus un mandat de 50 cents pour une messe, pour remercier Dieu en l'honneur de Ste Anne, que j'ai promis de faire publier.—Dame Alphonse Magnan.—Off. 50 cts pour les Stations du Rosaire pour inscrire mes remerciements d'une grande faveur obtenue.—Cap de la Madeleine : Je vous adresse mon abonnement et aussi \$1.00 pour publier dans les Annales mes remerciements pour avoir été préservée de la picotte.—Dame H. Brousseau.—Merci à N. D. du Rosaire et à St Benoît pour faveur obtenue.—Grondines : Off. 10cts pour publier mes remerciements d'avoir obtenu la guérison d'un violent mal de dents.—A. R.—Chicopee Falls : Je vous adresse \$1.00 que j'avais promis à N. D. du Cap, si j'obtenais le succès d'une opération.—E. G.—St Paul de Chester : Amour et reconnaissance à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenu après avoir promis \$3.00 pour stations du chemin de la croix et son sanctuaire et nous lui demandons la santé de l'âme et du corps pour nouvelle faveur.—Abonnée.—Shawinigan Falls : Vous trouverez ci-inclus un mandat

de une piastre pour deux abonnements aux Annales du Très Saint Rosaire pour faveurs obtenues.—Une abonnée.—Louiseville : Mille et mille remerciements à Notre-Dame du St Rosaire pour la guérison de mon mari après promesse de publication, et l'offrande de 25 centins pour la restauration du Chemin de la Croix.—Dame P. L.—Québec : Off. 25 cts à N. D. du Cap pour faveur obtenue.—Dame Gendron.—Cobalt : Veuillez publier mes remerciements de ce que mon bébé a été guéri d'un retranchement d'urine.—Dame Alfred Renaud.—L'Original : Off. \$2.50 pour messes et voyages de terres, reconnaissance à N. D. du Cap.—Dame T. Hunault.—St Isidore : Off. 50cts en actions de grâces.—Dame F. Arseneau.—Trois-Rivières : Off. 15 cts en remerciements à N. D. du Rosaire pour soulagement d'une maladie.—Dame P. St Pierre.—South Fitchburg : Off. \$1.00 pour messes pour deux faveurs obtenues.—Dame A. Bouvier.—St Paul de Chester : Off. \$3.00, reconnaissance d'heureuse maladie et naissance de l'enfant.—D. Pépin.—Deschambault : J'envoie pour le sanctuaire de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, 25 cents en reconnaissance d'une faveur obtenue et je lui demande la guérison de mon neveu.—Montréal : Veuillez inscrire dans vos Annales : 50 centins pour remerciement à Notre Dame du Cap d'un gros soulagement dans une maladie avec promesse de publier.—Dame P. L.—St Germain : Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance, envers notre bonne Mère du ciel, après nous avoir obtenu une grande faveur dans le succès d'une entreprise, j'envoie cinquante centins pour une messe.—St Flore : Off. \$2.00 pour faveur obtenue, avec promesse de publication dans les Annales.—Fidèle Rivard.—St Norbert : Off. \$1.00 pour le sanctuaire en remerciements de deux faveurs obtenues par l'intercession de N. D. du Cap.—Clarisse Tousignant.—Villey : Madame R. Laroche vous demande de publier ses remerciements pour guérison obtenue.—Tros-Rivières : Veuillez publier que j'ai été guérie d'une tumeur à la gorge après avoir fait les 13 mardis et un pèlerinage au Cap.—Dame Chs. Blanchette.—Sandy-Bay : Remerciements de deux personnes condamnés par le médecin et guéries par l'intercession de N. D. du Rosaire, et aussi pour d'autres faveurs obtenues.—Zélatrice.—Daveluy-ville : Off. 50cts pour une faveur obtenue, avec promesse de le faire publier, merci.—H. D.—Montréal : Off. \$1.00 en reconnaissance à N. D. du Rosaire.—Dame J. Milette.—Cap de la Madeleine : Mille fois merci à N. D. du St Rosaire pour avoir été exaucée.—J. D.—Ste Gertrude : Off. 50cts pour la guérison de mes petits garçons ; 50 cts pour la guérison d'un mal de jambes ; 50cts pour une autre faveur ; \$3.00 de grand'messe pour faveur obtenue.—Dame O. Boisvert.—St Tite : Off. 50cts pour mes Annales et pour remercier N. D. du Rosaire d'une faveur obtenue.—Dame N. Bordeleau.—Pointe du Lac : Veuillez publier la guérison de mon mari qui avait une enflure au genou et dont il a été guéri, par intercession à N. D. du Rosaire.—Merci à la Très Sainte Vierge pour deux faveurs obtenues avec offrande et promesse de faire publier dans les Annales.

—J. O. G.—Saint-Tite : Je viens remercier la Ste Vierge pour m'avoir guéri de la Psoriasis, une maladie de peau incurable ; depuis 12 ans je me fais soigner par les spécialistes de Montréal, de Londres et de New-York, sans aucun résultat satisfaisant. J'ai fait un pèlerinage à N. D. du Rosaire et dans 2 semaines la maladie a presque complètement disparu. Acceptez mon abonnement aux Annales en reconnaissance.—M. F. Lawless.—Ci-inclus 50 cts pour les besoins du sanctuaire, en remerciement des faveurs obtenues, et je me recommande à cette bonne Mère du Cap et la supplie de m'obtenir la guérison d'une bronchite.—Lachine : Je promis de vous envoyer une nouvelle abonnée si j'obtenais une faveur que je demandais et je l'ai obtenue et je viens m'acquitter de ma dette.—Notre-Dame d'Issoudun : Off. 25 cts pour publier mes remerciements d'une faveur obtenue.—J. Laroche.—La Pérade : Madame O. Rivard a payé une abonnement en actions de grâces pour guérison obtenue.—Lac à la Tortue : Grand remerciement pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de N. D. du Rosaire et de St Joseph du Mont-Royal.—A. Tourigny.—Grondines : Off. 25 cts pour publier la guérison de ma fille qui avait bien mal à la bouche.—Dame A. G. Portelance.—Beauchamp : Off. d'abonnement pour avoir obtenu l'heureuse naissance de mon enfant.—Dame A. Ménard.—St David : Off. 10 pour publier la guérison d'une jambe par l'application des Annales.—St Adelphe : Je remercie Notre Dame du T. S. Rosaire pour une grâce obtenue dans une maladie, après promesse de faire publier ci-inclus \$2.00 pour quatre messes.—Une abonnée.—Pont St Maurice : Beaucoup de remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour une grande faveur obtenue avec promesse de faire insérer dans les Annales.—Dame P. Lacroix.—Montréal : Avec mon abonnement, je vous envoie 35 cents dont 25 cts pour les douze lampes électriques de la couronne une heure et 10 cts pour une lampe au St Sépulchre, en remerciements des grâces obtenues par Notre Dame du Très St Rosaire et je lui demande de continuer à veiller sur nous.—Mde J. L. B.—St Séverin : J'envoie à Notre Dame du Très Saint Rosaire \$3.00 pour grâce obtenue, avec mille remerciements, et je demande encore de nouvelles grâces. — Dame E. Crête.—Lévis : En reconnaissance à Notre Dame du Saint Rosaire et à la bonne Sainte Anne pour une guérison obtenue avec promesse, off. \$1.00 et 50 cts abonnement.—Dame N. Marceau.—Saint Zéphirin : Recevez ci-inclus \$1.00 en l'honneur de la Ste Vierge avec mille remerciements pour faveurs obtenues, avec promesse de faire inscrire dans les Annales.—Dame Horace Rousseau.—J'envoie \$1.00 avec remerciements à Notre Dame du Cap, pour faveur obtenue ; et promesse de publier.—Anonyme.—St Benoît : Avec mon abonnement, je vous envoie 25 centins en remerciement à Notre Dame du T. S. Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de faire paraître dans les Annales.—Ste Monique : Mille remerciements à la Ste Vierge, à la Vénérable Marguerite Bourgeoise pour grande grâce obtenue : aussi pour autres faveurs.—Off.

30 cents pour lampes pour grande faveur obtenue après promesse de publier.—Dame John Goulette.—Lowell : Off. \$1.00 en reconnaissance de ma guérison obtenue.—Delle B. D.—Dalhousie : Off. 50 cts pour messe en reconnaissance d'une demande exaucée.—Delle J. D.—St Louis de France : Merci à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Escoumains : Off. 10 cts remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue : Dame X. Gagnon, fils ; off. aussi 10 cts pour avoir obtenu la guérison des yeux de ma petite fille.—Dame Alph. Beaulieu.—Rivière Noire : J'inclus \$1.00 ; c'est-à-dire 50 cts pour mon abonnement, et 50 cts pour deux grâces demandées et obtenues avec promesse de faire inscrire.—Dame Téléspore Petit.—Woonsocket : Remerciements à N. D. du Cap pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Dame Th. H.—St Michel Bellechasse : Merci pour grande grâce obtenue.—St Laurent : Off. 50 cts pour publier mes remerciements d'une guérison obtenue.—Abonné.—New-Bedford : Je vous envoie mon abonnement et mes actions de grâces pour faveur obtenue.—St Wilbrod : Off. \$5.00 que j'avais promis à N. D. du Cap pour obtenir une faveur. J'ai été exaucée.—Grondines : Off. 50 cts pour messe d'actions de grâces.—Abonnée.—Manchester : Veuillez s'il vous plaît publier mes remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire pour guérisons obtenues après promesse d'une offrande et de les faire publier. Off. 25 cts.—A. Dupont.—Yamachiche : Actions de grâces à Notre Dame du Cap pour guérison d'un rhume opiniâtre après promesse de faire publier dans les Annales.—Onias Gélinas.—Dame Anne Thomas Wilbrod offre mille remerciements à Notre Dame du Très St Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier dans les Annales.—Je suis heureuse de pouvoir venir vous annoncer la guérison de ma petite fille, dû à Notre Dame du Très Saint Rosaire. Mille remerciements vous sont offerts.—M. J. Levasseur.—Montréal.—Remerciements à N. D. du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues.—Joliette : Grande reconnaissance à la chère bonne Mère du ciel après promesse de le faire publier dans les Annales et de donner 50 cents au sanctuaire du Cap de la Madeleine et j'accompli aujourd'hui ma promesse, pour heureuse délivrance et baptême de mon enfant.—St Adelphe : Mille remerciements et actions de grâces à Notre Dame du Très Saint Rosaire et Ste Marguerite pour m'avoir obtenu une heureuse délivrance et le baptême de mon enfant après promesse de publier.—Trois-Rivières : Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers N. D. du Cap et je lui demande pardon d'avoir tant retardé. C'est pour une maladie d'yeux que mon mari avait depuis trois ans le faisait souffrir et le fatiguait à l'ouvrage, alors je promis que si j'obtenais sa guérison que je le ferais inscrire dans les Annales. Merci à N. D. du Cap, 50 cts pour votre sanctuaire.—Une abonnée.—Hochelaga : Offrandes 10 cts en remerciements par S. N. Desjardins.—10 cts pour deux cierges à N. D. du Cap pour guérison d'un mal d'oreilles.—Une abonnée.—Trois-Rivières : Je viens bien heureuse m'ac-

quitter de ma promesse de publier si j'étais exaucée, j'ai été pleinement satisfaite j'ai reçu de grandes grâces. Gloire et reconnaissance au Rev. Père Emard et St Antoine.—Pont St Maurice : Actions de grâces à la Ste Famille d'avoir été guérie d'un mal qui me faisait beaucoup souffrir merci, aussi à St Antoine de Padoue.—Une abonnée.—Lullow : J'envoie \$3.00 pour une grande messe en actions de grâces à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour les âmes souffrantes du Purgatoire et s'il vous plaît de le publier sur vos Annales.—Une abonnée.—Hull : Mille remerciements à N. D. du Cap pour trois faveurs obtenues.—R. Bertrand.—Baie Shawinigan : Merci à N. D. du Cap qui m'a ramené à la vie pour le soin de mes enfants, off. \$1.00.—Dame E. Pronovost.—Montmagny : Off. 75cts, remerciements pour faveur obtenue et heureuse maladie.—Dames T. D. et J. T.—St Eugène : Off. \$1.00, en remerciements de la guérison d'un mal d'estomac, de diarrhée.—G. Bernier.—St Pierre les Becquets : Merci pour deux faveurs obtenues, off. 50cts.—L'Assomption : Remerciements pour soulagement et guérison de la picotte, après usage de croix et d'huile du St Rosaire.—Québec : Remerciements pour avoir été préservée de maladie contagieuse et de quarantaine.—Dame J. L.—Cap de la Madeleine : Merci à la Ste Vierge pour faveur obtenue, demandée depuis longtemps.—Enfant de Marie.—Grand-Mère : Avec mon abonnement, je vous adresse \$2.00 promis pour avoir obtenu la guérison d'un poignet démis par une chute de 13 pieds.—Dame Ph. B.—St Bruno : Off. \$1.00 en remerciements de deux faveurs obtenues.—Dame J. Lavoie.—Escanava : J'ai obtenu une grande faveur après promesse de publication et neuvaine de communions et de chapelets.—St Patrice de Beaurivage : Remerciements à Notre Dame du Cap pour plusieurs faveurs obtenues après avoir promis de le faire publier dans les Annales. Offrande \$1.00.—Dame A. Mercier.—Tingwick : Je remercie notre bonne mère du Cap d'une guérison obtenue le jour que je lui avais fixé, de détourner une éréthipe que j'avais à la figure, aux yeux, surtout en lui promettant de faire inscrire ma guérison dans les Annales du T. S. Rosaire, j'envoie 25cts en actions de grâces.—Mélina Laroche.—Bienville : Mille remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue je me recommande encore à cette bonne mère ainsi que ma famille, Ci-inclus 25 cts.—Une abonnée.—Cap de la Madeleine : Offrande 50 cts pour messe basse en l'honneur de la Ste Vierge et Ste Marguerite de m'avoir obtenu la grâce d'une heureuse maladie et d'avoir été ainsi préservé de la picote.—Perronville : Off. \$1.50 pour messes basses, soit pour des défunts, soit pour grâce à obtenir à une jeune fille.—Shawinigan : Mille remerciements à N. D. du Cap pour avoir donné la santé à mon mari.—Dame J. E. Tremblay.—Escoumains : Après avoir été bien malade aj'i promis à N. D. du S. Rosaire de trouver deux abonnés dont je vous envoie les noms : et je suis guérie.—Dame A. Dion.—St Grégoire : Dame H. Héon remercie N. D. du Rosaire pour grâce obtenue. Off. 25cts.—Cap de la Madeleine : Veuillez remercier N. D.

du Cap de la guérison que j'ai obtenue.—Dame Chs. Dumont.—Cap de la Madeleine : Par l'usage des roses bénites mon enfant soussigné a obtenu la guérison de ses yeux rouges de sang.—Cécile Brousseau.—Appleby Corner : Je vous envoie 50 cts que j'ai promis à N. D. du St Rosaire pour guérisons et autres faveurs obtenues. Veuillez l'insérer dans vos Annales.—Lac à la Tortue : Remerciements à Notre Dame du Cap pour guérison d'un mal de reins avec promesse de publier. Inclus 50 centins pour messe à l'intention des âmes délaissées du purgatoire.—C. L.—Ste Cécile Lévrard : S'il vous plaît publier dans les Annales du St Rosaire mes remerciements au Sacré-Coeur de Jésus et à la Sainte Vierge pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier ; de recevoir les Annales un an.—Québec : Remerciements à la Ste Vierge pour une faveur obtenue.—J. A. A. R.—Suncook : Veuillez trouver ci-inclus un mandat de poste de \$1.50, \$1.00 pour une faveur obtenue et 50 cts pour une aumône.—Nashua : Off : 60cts en remerciements de grâce obtenue.—M. A. de Grammon.—Lachine : Off. 25cts pour publier mes remerciements pour faveur obtenue.—Dame A. D.—St Wenceslas : Off. 25cts avec mille remerciements à Notre bonne Mère du ciel pour faveur qu'elle m'a accordées immédiatement.—Dame A. Rivard.—St Marc de Shaw : Off. 25cts pour remerciements de plusieurs faveurs obtenues.—Dame H. St Onge.—St Grégoire : Off. 50cts pour icerges, reconnaissance de faveurs obtenues après promesse de publier.—Enfant de Marie.—Québec : Remerciements à N. D. du Cap pour guérison miraculeuse d'un panaris.—Dame Vve F. X. B.—Merci à N. D. du Cap pour guérison d'hémorroïdes après promesse d'abonnement.—Une mère de famille.—Masson : Merci à N. D. du Cap pour grâce obtenue après promesse d'un pèlerinage au Cap.—A. M.—St Pierre les Becquets : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue, après promesse de publier.—Abonnée.—Caryville : Off. \$1.00 pour moi et \$2.00 pour mon mari pour faveur obtenue et demande de bonne santé.—Veuillez publier ma reconnaissance pour plusieurs faveurs obtenues, en particulier un heureux accouchement et le soulagement d'une de mes amies, pour la guérison de laquelle le médecin avait peu d'espoir.—Saint Maurice : S'il vous plaît d'insérer dans vos Annales que j'envoie ci-inclus trois piastres pour remercier N. Dame du Cap pour des grâces obtenues et lui demander de nouvelles faveurs, \$1.00 pour faire brûler des lampes et \$2.00 pour quatre basses messes.—Une abonnée.—St Luc : Vous trouverez ci-inclus cinq cents en timbres-poste pour faveur obtenue, veuillez le faire publier dans les Annales.—B. St A.—Scott Junction : Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus à Notre-ame du Rosaire et aussi à la bonne Ste Anne pour avoir obtenue ma guérison d'un violent mal de gos et aussi la guérison de ma fille avec promesse de le faire publier, offrande 50 cents pour une messe basse.—Mde A. Dussault.—Mor garçon a été préservé des dangers avec promesse de 25 et de le faire publier dans les Annales. Une autre faveur obtenue avec promesse de le faire publier dans les

Annales 25 cts.—Dame Jérôme Bisson.—Québec : Remerciements et reconnaissance, à N. D. du T. S. Rosaire, pour faveur obtenue avec promesse de m'abonner aux Annales. Je sollicite une nouvelle faveur pour laquelle j'enverrai une offrande au Sanctuaire.—Mde A. C.—St Hyacinthe : J'envoie 25 centins pour promesse faite à N. D. du Cap pour la guérison obtenue.—A. E. L.—St Casimir : Off. 50cts pour messe de remerciements pour heureuse maladie et baptême de mon enfant.—L. B.—St Rosaire : Comme je l'ai promis je viens m'abonner en reconnaissance de la guérison de mon mari qui s'était démanché une jambe ; et aussi pour heureuse délivrance et autres ravens.—Dame R. L.—Hébertville : Voilà un an que j'étais malade et j'ai promis de payer 6 autres abonnements avec les 4 autres et je suis guérie.—Dame J. V.—New-Bedford : Off. \$5.00 pour faveurs obtenues.—E. A.—Léominster : Ayant obtenu la guérison de mes deux enfants avec promesse de faire publier et d'une messe basse aux Ames, Je remercie encore N. D. pour trois autres faveurs obtenues avec promesse de six nouveaux abonnés.—Dame A. C.—Waterbury : Hommage et reconnaissance à Notre Dame du T. S. Rosaire pour avoir obtenu le prompt rétablissement de mon enfant dangereusement malade, après promesse de faire dire une messe et faire publier dans vos Annales.—Nicolet : Ci-inclus le montant de 50 centins en reconnaissance pour faveur obtenue.—A. G.—Je vous envoie 25 centins pour le Chemin de la Croix en remerciements à N. D. du St Rosaire, à St Joseph de St Antoine pour une grande faveur obtenue par leur puissante intercession ; et j'envoie 5 centins pour faire brûler un cierge devant la statue de N. D. du Rosaire, le jour de l'Immaculée Conception.—Anonyme.—St Maurice : J'ai promis à Notre Dame du Très Saint Rosaire si j'obtenais ma guérison que je le publierais dans les Annales je suis guérie par l'intercession de la Ste Vierge et aussi par la confiance au Sacré-Coeur de Jésus.—D. P. C.



Recomandations de prières à N.-Dame du T. S. Rosaire.

Protections d'orphelins.	53	Malades.	124
Vocations.	60	Bonne mort.	200
Familles.	500	Conversions.	202
Pères et mères de familles	505	Grâces temporelles.	468
Enfants, très nombreux.		Grâces spirituelles.	423
Jeunes Gens.	200	Emplois.	100
Jeunes personnes.	350	Heureux mariages.	41
Institutrices et écoles.	350	Succès dans entreprises.	208
Elèves très nombreux.		Affaires importantes.	90
Premières communions.	500	Intentions particulières.	600
Infirmes.	251	Ivrognes et blasphémateurs.	128

RECOMMANDATIONS de PRIERES A N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions son rtecommandées à la Basilique du Voeu National au Sacré-Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

FAVEURS OBTENUES

Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire.	129
Conversions.	90
Succès dans les examens.	41
Faveurs obtenues.	500

NECROLOGIE

Dame Eustache Rollin, Masson.—Dame Johny Gamache, St Cyrille.—Elzéar Douville, Henri Angers, Dame Félix Danaïs, Delle Dusablon, Délima Alarie, St Casimir.—Louis Côté, Québec.—Dame Isidore Hardy, St Tite.—Dame Vve H. Cormier, Mont-Carmel.—Dame J. B. Desjardins, Vauban.—Dame David Hamelin, Champlain.—Evangeline Veillet, Hervey-Junction.—Mirza Ayotte, Mitchell Station. — Dame Louis Gauthier, Deschambault.—Dame Victor Paradis, Sainte Marie.—Ignace Coulombe, St Cyrille.—Joseph Forest, Delle Georgiana Lafortune, L'Epiphanie.—Dame Alfred Gosselin, Québec.—Dame Maurice Matton, St Barnabé.—Arthur Fellerin, Ste Flore.